

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

Séance ordinaire du 7 octobre 2024

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 7 octobre 2024 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers, Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2024-10-821 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-822 **Procès-verbal : septembre 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en septembre 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024 tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-823 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 7 octobre 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 364 452,99 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions portant sur les comptes

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

**Règlements d'emprunt 2024-469, 2024-470 et 2024-471 : certificats relatifs
au déroulement de la procédure d'enregistrement**

Les certificats relatifs au déroulement de la procédure d'enregistrement des règlements d'emprunt 2024-469, 2024-470 et 2024-471 sont déposés. Aucune signature pour chacun des règlements.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 7 octobre 2024.

2024-10-824

La Grande Semaine des tout-petits

Considérant que la neuvième édition de la *Grande semaine des tout-petits* se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

Considérant que tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

Considérant que cette semaine se tient sous le thème : *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement*;

Considérant que la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- d'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- de sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- de mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- de briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- de mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programme ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

Considérant que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

Considérant que les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

Considérant que les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de proclamer la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande Semaine des tout-petits et d'inviter les membres du Conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

2024-10-825 **AFEAS : campagne de financement 2024-2025**

Considérant la lettre datée du 7 septembre 2024 de l'AFEAS Ste-Brigide sollicitant une aide financière dans le cadre de leur campagne de financement 2024-2025;

Considérant qu'un don de 300 \$ est prévu au budget 2024 pour cet organisme;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 300 \$ à l'AFEAS de Ste-Brigide à titre de don.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-826 **École Notre-Dame-du-Sourire : demande de soutien financier pour une sortie à Rougemont**

Considérant la lettre reçue le 30 septembre 2024 de l'école Notre-Dame-du-Sourire sollicitant une aide financière dans le cadre d'une sortie à Rougemont pour tous les élèves de l'école;

Considérant qu'un don de 150 \$ est prévu au budget 2024 pour la campagne de financement de l'école;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 150 \$ à l'école Notre-Dame-du-Sourire à titre de don.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-827 **École Paul-Germain-Ostiguy : programme multimédia**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du courriel daté du 3 octobre 2024 de l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy indiquant que 11 enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville sont inscrits au programme multimédia;

Considérant qu'un don de 3 000 \$ est prévu au budget 2024 pour ce programme;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 3 000 \$ à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy à titre de don.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-828 **Rang de la Rivière Est : demande d'inclusion au périmètre urbain**

Considérant les demandes d'inclusion au périmètre urbain reçues le 1^{er} octobre 2024 pour les immeubles du 661 (lot 4 390 866), 671 (4 390 865) et 677 (lot 4 390 867) rang de la Rivière Est;

Considérant la volonté du Conseil de revoir le périmètre urbain;

Considérant que pour se faire, une demande d'exclusion de la zone agricole doit être déposée à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec (CPTAQ);

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

Considérant que depuis le 9 décembre 2021, les municipalités locales ne peuvent plus formuler de demande d'exclusion directement à la CPTAQ et que seules une MRC ou une communauté métropolitaine peuvent continuer de le faire;

Considérant les documents exigés par la MRC du Haut-Richelieu pour traiter une demande d'exclusion de la zone agricole;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de mandater la firme Gestim pour la préparation d'un dossier de demande d'exclusion de la zone agricole.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-829 **Greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e)**

Considérant que le Conseil désire embaucher un(e) greffier(ère)-trésorier(ère) adjoint(e) en vue de préparer le départ à la retraite de la directrice générale et greffière-trésorière;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser la publication d'une offre d'emploi sur le site Internet Québec municipal, le site Internet de la Municipalité, le bulletin municipal ainsi que sur Facebook.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-830 **Politique de confidentialité**

Considérant que la Politique de confidentialité de la Municipalité adoptée en novembre 2023 doit être modifiée;

Considérant le document remis et préparé à cet effet;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter la « Politique de confidentialité de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville » datée du 7 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-831 **Facture impayée**

Considérant que le 5 décembre 2023, un chauffeur de la compagnie 9295-3603 Québec inc. a endommagé un luminaire sur la rue des Frênes;

Considérant que la facture est impayée à ce jour;

Considérant que toutes les démarches de la Municipalité pour recouvrer cette créance n'ont donné aucun résultat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de radier la facture datée du 14 décembre 2023 au montant de 497,25 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

2024-10-832

Rôle général de perception

Considérant qu'en vertu de l'article 1001 du *Code municipal du Québec* le greffier-trésorier d'une municipalité doit faire, chaque année, dans le mois d'octobre ou en tout autre temps fixé par le Conseil, un rôle général de perception;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de fixer au mois de janvier de chaque année, la préparation du rôle général de perception.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-833

Régie des incendies : budget 2025

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des prévisions budgétaires 2025 de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville (Régie);

Considérant que la quote-part des municipalités est établie à 623 650 \$;

Considérant que la quote-part de chacune des municipalités parties à l'entente sera établie lorsque les municipalités auront fourni leur rôle d'évaluation 2025 ainsi que leur facteur comparatif à la Régie;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2025 de la Régie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-834

Sainte-Sabine – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2025

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Sabine et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant la fourniture mutuelle de services pour l'entretien d'une partie du 9^e Rang;

Considérant que les prévisions budgétaires 2025 préparées par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville totalisent 4 802 \$, comme suit :

Fauchage	252 \$
Déneigement	3 598 \$
Marquage	952 \$

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les prévisions budgétaires 2025 concernant une partie du 9^e Rang;
- de transmettre la présente résolution à la Municipalité de Sainte-Sabine pour approbation et confirmation de sa participation pour la moitié des dépenses soit 2 401 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

2024-10-835

Club de VTT Riverain : renouvellement des traverses 2024/2025

Considérant la lettre datée du 4 octobre 2024 de Monsieur Robin Bouchard, président du Club Riverain VTT, demandant le renouvellement de passage pour les traverses de VHR pour la saison 2024/2025, lesquelles seront situées aux mêmes endroits que l'année dernière sur le 8^e et le 9^e Rang;

Considérant que le Club demande une attestation de la conformité de ces traverses de routes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- de renouveler l'entente de passage pour les traverses de routes avec le Club Riverain VTT;
- d'apporter, s'il y a lieu, les correctifs à la signalisation des traverses;
- de confirmer la conformité des traverses, sur réception d'un rapport en ce sens de l'inspecteur municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-836

Pavage 2023 : réception définitive

Considérant qu'en 2023, la Municipalité a octroyé un contrat pour la réalisation des travaux de pavage dans le 9^e Rang, le rang du Lac (sections communes avec la Municipalité de Sainte-Sabine), le 11^e Rang, le chemin Lebeau et le Rang du Haut-de-la-Rivière Nord à MSA Infrastructures inc.. (réf. résolution 2023-05-443);

Considérant les différents documents reçus de FNX innov, ingénieurs mandatés par la Municipalité pour ce contrat;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de procéder à la réception définitive des travaux;
- d'autoriser l'émission d'un chèque de 22 564,27 \$ à MSA Infrastructures inc., à titre de paiement final de la retenue.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-837

Station de pompage : demande d'alimentation pour une nouvelle installation électrique

Considérant que suite à la demande d'alimentation pour une nouvelle installation électrique à la station de pompage des eaux usées située au 502, rue Principale, Hydro-Québec a fait parvenir un projet d'entente à la Municipalité;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'entente;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente avec Hydro-Québec, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

2024-10-838 **Système de levage**

Considérant que la Municipalité doit se procurer un système de levage pour la station de pompage et tous les espaces clos;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'achat d'un système de levage à CSL Industriel inc., selon les termes de la soumission datée du 19 avril 2024, pour un montant de 13 250 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Poste de pompage : analyse des soumissions

Le document d'analyse des soumissions et recommandation daté du 5 septembre 2024 préparé par Tetra Tech QI inc. concernant l'augmentation de la capacité du poste de pompage principal des eaux usées est déposé.

2024-10-839 **Office d'habitation Brome-Missisquoi : budget 2024 révisé**

Considérant le budget révisé 2024 daté du 1^{er} août 2024 de l'Office d'habitation de Brome-Missisquoi portant à 13 772 \$ la quote-part de la Municipalité, soit une diminution de 400 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver le budget 2024 révisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de septembre 2024 est déposé au Conseil.

2024-10-840 **Chalet : caméras**

Considérant que différents actes de vandalisme ont été constatés au Chalet des loisirs au cours des derniers mois;

Considérant que les membres du Conseil désirent faire installer 2 caméras de sécurité;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser l'achat et l'installation de 2 caméras au Chalet des loisirs pour un montant maximal de 700 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-841 **Camp de jour 2025**

Considérant que les membres du Conseil désirent offrir un Camp de jour pour les enfants de la Municipalité en 2025;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

Considérant que le regroupement du Camp de jour 2024 avec la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire fût un succès;

Considérant que le camp Youhou (Le Groupe Domisa inc.) recommande, encore pour 2025, le regroupement des 2 municipalités;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de demander à la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire de renouveler l'entente de regroupement du camp de jour et d'accueillir les enfants de Sainte-Brigide-d'Iberville dans leurs installations pour la tenue du camp de jour à l'été 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-842 **Bingo pour les aînés**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance de la programmation proposée dans le cadre de l'activité Bingo pour les aînés qui se tiendra le 11 novembre 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver la programmation proposée, d'autoriser une dépense maximale de 500 \$ plus taxes et le paiement des fournisseurs indiqués à la programmation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-843 **Magie de Noël**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des projets proposés dans le cadre de la Magie de Noël 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les projets proposés, d'autoriser une dépense maximale de 5 350 \$ plus taxes et le paiement des fournisseurs indiqués à la programmation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2024-10-844 **Terrain de balle : élagage**

Considérant que plusieurs arbres situés au terrain de balle nécessitent des travaux d'élagage;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'octroyer le contrat d'élagage à Jean-Christophe Martel, selon les termes de la soumission, pour un montant maximal de 3 500 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapports du maire et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
7 OCTOBRE 2024**

Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2024-10-845

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose de lever la séance :

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire

Séance extraordinaire du 16 octobre 2024

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mercredi 16 octobre 2024 à 20 h 50, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers, Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Tous les membres du Conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
16 OCTOBRE 2024**

2024-10-846

Augmentation de la capacité du poste de pompage principal des eaux usées : contrat

Considérant qu'un appel d'offres public a été effectué pour obtenir des soumissions pour l'augmentation de la capacité du poste de pompage principal des eaux usées;

Considérant que la Municipalité a reçu cinq (5) soumissions;

Considérant le document d'analyse des soumissions et recommandation préparé par Tetra Tech QI inc.;

Considérant l'entrée en vigueur, le 7 octobre 2024, du *Règlement numéro 2024-469 décrétant une dépense et un emprunt de 925 000 \$ pour l'exécution de travaux permanents d'amélioration et de mise à niveau du poste de pompage principal des eaux usées*;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'octroyer le contrat des travaux pour l'augmentation de la capacité du poste de pompage principal à Lessard & Demers, Mécanique de procédé inc., pour un montant de 703 437,94 \$ plus taxes. La présente résolution constituant le contrat entre les parties, l'appel d'offres ainsi que la soumission de l'entrepreneur faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions :

Il n'y a aucune personne dans la salle.

Levée de la séance

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

Mario van Rossum, maire

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature de la résolution

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de la résolution qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Mario van Rossum, maire